



SNUipp - FSU Somme

25 rue Riolan

80 000 AMIENS

03.22.80.80.78

snu80@snuipp.fr

<http://80.snuipp.fr>

Amiens, le 30 avril 2021

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

La reprise scolaire se fait dans un contexte sanitaire toujours préoccupant. Les demandes portées conjointement par des organisations dont la FSU ont amené le ministre de l'Éducation nationale à annoncer des mesures plus fortes que celles appliquées précédemment pour cette reprise :

- maintien des fermetures de classes à partir d'un cas de covid

- arrêt de la répartition des élèves dans les autres classes en cas de non remplacement : il est probable que beaucoup d'entre eux se retrouvent à la maison : quid de la situation des parents devant à nouveau assurer la garde de leurs enfants de moins de 16 ans ? Quid du traitement des demandes d'autorisation spéciale d'absence pour garde d'enfant(s) de moins de 16 ans ? Quid des enfants déjà à l'école ou que les parents prioritaires ou non ne pourront pas venir récupérer dès lors que l'enseignant-e d'une classe ne sera pas remplacé-e ?

- montée en charge de la politique de tests (nous ne sommes pas dupes : ce n'est pas en donnant des autotests aux personnels que les risques seront écartés !)

Ce sont des mesures indispensables, non seulement pour assurer le fonctionnement des écoles, mais aussi pour l'ensemble de la société, afin qu'elles ne soient pas des vecteurs d'une nouvelle accélération de l'épidémie. Il est maintenant nécessaire d'aller plus loin pour maintenir sur le long terme l'ouverture des écoles en assurant la sécurité des personnels, des élèves et de leur famille. La question de la vaccination des personnels n'a pas véritablement avancé, et aucune politique n'est aujourd'hui définie pour vacciner toutes les personnes qui en feraient la demande. Elles devraient pourtant pouvoir se faire vacciner de manière prioritaire, y compris en dessous de 55 ans ! Même si les personnes de 55 ans et plus peuvent se faire vacciner depuis le 12 avril et que la priorité a été donnée aux personnels de l'Éducation nationale qui ont 55 ans et plus à partir du 17 avril, les créneaux proposés sont restreints.

L'école ne pourra fonctionner, à court et à long terme, sans moyens supplémentaires. Nous demandons dans l'immédiat les moyens d'assurer les remplacements, et des créations de postes d'enseignantes et d'enseignants, de Psy-EN, de personnels administratifs, de santé et sociaux, pour répondre aux inégalités qui se creusent. Concernant les besoins de rénovation du bâti et d'équipement (en capteurs de CO2, en purificateurs d'air, etc.), le gouvernement doit agir en ce sens avec les collectivités territoriales.

Aussi, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, nous vous demandons de bien vouloir assurer votre rôle de porte-parole en acceptant d'être dans l'hémicycle le relais des préoccupations des personnels au nom de l'intérêt et du bien-être collectif de toutes et tous : agent-e-s et usagers du service public d'Éducation nationale.

Dans l'attente de votre réponse à notre courrier, nous vous prions de croire en notre attachement profond aux valeurs du service public d'Éducation nationale.

Rémi Nucibella et Haydée Leblanc

Co-secrétaires départementaux

SNUipp – FSU 80